

LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE LONGJUMEAU DEBOUTE L'ANCIEN DIRECTEUR FINANCIER DU GROUPE PROLOGUE

En 2010, Prologue s'est vu contrainte de licencier pour faute lourde deux de ses anciens dirigeants, actuels dirigeants d'EFFITIC. Ceux-ci ont alors engagé une action prud'homale à l'encontre de Prologue.

Le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau vient de rendre une première décision favorable à PROLOGUE. En effet, les juges ont notamment considéré que l'ancien Directeur Administratif et Financier de PROLOGUE avait, avec ses dirigeants d'alors, "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et ont estimé que celui-ci avait nui aux intérêts de la société.

Toujours selon ce jugement, "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde.

Cette décision est susceptible d'appel.

Depuis plusieurs mois PROLOGUE a par ailleurs engagé des procédures judiciaires devant le Tribunal de commerce de Paris, afin de faire reconnaître ses droits dans le cadre du litige qui l'oppose à son ancienne direction ainsi qu'à EFFITIC. Elle sollicite notamment la réparation d'un préjudice évalué par le cabinet Grant Thornton à plus de 32 M€.

L'intégralité du jugement de Prud'hommes de Longjumeau est disponible sur le site de PROLOGUE www.prologue.fr dans la rubrique "Communication financière - Presse financière"

A propos de Prologue :

Prologue est un groupe international qui produit des solutions et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) aux entreprises et institutions dans les domaines de :

- *l'opération et l'intégration de services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,*
- *la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),*
- *la gestion des messages et de communications convergentes multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et leur intégration avec les applications informatiques,*
- *la technologie innovante liée au Cloud Computing, systèmes d'exploitation et d'accès aux applications à partir de toute sorte de dispositifs fixes ou mobiles,*
- *l'intégration et développement d'applications et l'édition de plateformes de développement.*

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le Groupe compte aujourd'hui 230 collaborateurs et s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : Generali, Société Générale, Orange, SFR, LVMH, Vilmorin, Immobilière 3F, Massa Pneu, J.C. Ducaux, Facom, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, Adecco, Tinsa (Espagne), Inter-parfums, NEXITY, Jones Lang Lasalle, AENA, ATOS, EMC, Blédina, Siemens, Liebherr Aerospace, Eurocopter, Kone, Uponor, Cadysa/Bodybel.

Plus d'informations sur : www.prologue.fr

Contact Prologue : Sylvie PROST-BOUCLE Tel : 01 69 29 38 54 - Email : sprost-boucle@prologue.fr